



## Nomination de trois nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de la Fédération Française des Clubs d'Investissement (FFCI).

Paris, le mardi 14 juin 2010.

L'Assemblée générale de la FFCI du 8 juin 2011 a nommé trois nouveaux administrateurs indépendants à son Conseil :

- Madame Solange MAULINI représentant Vivendi,
- Monsieur Jean-Régis CAROF représentant L'Oréal,
- Monsieur Charles-Henri d'AUVIGNY.

---

### **Madame Solange Maulini, Responsable presse et actionnaires individuels de VIVENDI.**



© J-F Deroubaix.

Diplômée de l'ESLSCA et de l'Université de Montpellier, Solange Maulini intègre le Journal des Finances en 1992. Puis, elle poursuit sa carrière à l'AGEFI de 1995 à 1999. Elle rejoint ensuite l'hebdomadaire Investir jusqu'en 2008 date à laquelle elle intègre le groupe Vivendi en tant que Responsable presse et actionnaires individuels.

---

### **Monsieur Jean-Régis Carof, Directeur des Relations Actionnaires et Autorités de Marché.**



Diplômé de Sciences-Po Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit, Jean Régis Carof débute sa carrière comme responsable Promotion et Développement chez Guérimand-Voiron devenu Arjo-Wiggins. Il rejoint le Groupe L'Oréal en 1986, occupe successivement différents postes opérationnels dans les domaines financiers et administratifs avant de prendre, en 2004, la responsabilité de l'Information Financière puis des Relations avec les Actionnaires et les Autorités de marché en 2007.

---

### **Monsieur Charles-Henri d'Auvigny**



Diplômé de l'Université Panthéon Assas, Charles-Henri d'Auvigny a commencé sa carrière comme assistant parlementaire en 1989, puis a rejoint le cabinet Concord Consulting Group en tant qu'associé. De 1996 à 2000, il a créé et dirigé le cabinet de public affairs APCO en France. Spécialiste des problématiques d'actionariat, il a été de 2000 à 2007 fondateur-associé de la société d'études marketing et communication TLB. Directeur général adjoint de la société d'études marketing et de sondages OpinionWay depuis 2007, il est également Délégué général de l'Institut Pro-Actions depuis 2010



## Nomination de trois nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de la Fédération Française des Clubs d'Investissement (FFCI).

Le conseil d'administration de la FFCI est composé de huit établissements financiers, sept sociétés cotées ainsi sept administrateurs indépendants

A ce jour la Fédération Française des Clubs d'Investissement compte en tant que membres actifs et associés :

- 16 sociétés du CAC40,
- 3 sociétés du CAC Next 20,
- 5 sociétés du SBF 120,
- 5 sociétés cotées sur des indices divers,
- 5 intermédiaires financiers non cotés.

La Fédération et ses membres contribuent ainsi à diffuser des informations financières et de la pédagogie boursière aux actionnaires individuels en vue d'améliorer leur culture économique.

### Contact :

#### **Aldo Sicurani**

Secrétaire général

01 42 60 12 47

[asicurani@clubinvestissement.com](mailto:asicurani@clubinvestissement.com)

[www.ffci.fr](http://www.ffci.fr)

#### **Véronique Guisquet-Cordoliani**

Secrétaire générale adjointe

01 42 60 12 47

[vguisquet@clubinvestissement.com](mailto:vguisquet@clubinvestissement.com)

[www.ffci.fr](http://www.ffci.fr)

\*\*\*\*\*

### **La FFCI**

La FFCI est une association loi 1901 dont l'objectif est la promotion de l'actionnariat individuel à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. Créée en 1968, elle fédère aujourd'hui environ 13 000 responsables de clubs qui ont un accès direct à plus de 160 000 actionnaires individuels. Au quotidien, la FFCI aide les particuliers à créer ou à rejoindre des clubs d'investissement et elle assure à ces derniers un soutien juridique et fiscal. En outre, la Fédération organise une série de conférences pédagogiques et d'information sur les sociétés cotées à destination des actionnaires individuels, notamment via son partenaire L'Ecole de la Bourse. Elle diffuse également à ses membres de l'information financière en provenance des entreprises. Plus généralement, elle sert de relais entre les membres de clubs d'investissement et les sociétés par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Enfin, la FFCI joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.

\*\*\*\*\*